

# Bouffée d'air

BULLETIN DE L'ASSOCIATION / N° 177 / 2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2025

– É D I T O

## Dans quel monde voulons-nous vivre?

Un monde régi par les logiques de domination, d'exploitation et d'inégalité ne peut pas nous enthousiasmer! Nous refusons que l'accès à la nourriture, au savoir et à la dignité soit réservé à une minorité, pendant que la majorité peine à survivre dans un système brisé. Sans attendre les décisions des élus, il est temps de construire un monde fondé sur la solidarité, l'entraide, et le respect du vivant.

Nous voulons vivre dans un monde où la **sécurité sociale alimentaire** devient un droit fondamental et non un luxe. Une démarche innovante, est présentée dans ce bouffée d'air, avec des schémas de pensée qui nous poussent à revisiter notre façon de faire société ensemble. Un monde où chacun, quelle que soit sa condition, a en effet accès à une alimentation saine, locale, durable. Cela passe par le soutien massif aux **agricultures paysannes**, aux **coopératives**, au développement de **l'agriculture urbaine**, qui recrée du lien entre la ville et ses ressources, entre les humains et leur environnement.

Nous voulons un monde où la **solidarité entre les territoires**, entre campagnes et villes, entre centres et périphéries, n'est pas un slogan creux mais une réalité vécue. Les territoires doivent coopérer, partager, apprendre les uns des autres, plutôt que de se faire concurrence dans une logique de rentabilité mortifère. Nous croyons à la force des **réseaux locaux**, à l'importance des circuits courts, à la

résilience des communautés ancrées et solidaires.

Nous voulons un monde où **l'accès au savoir** est libéré des chaînes de la marchandisation. Car il ne peut y avoir d'émancipation sans éducation populaire, sans partage du savoir, sans citoyennes et citoyens éclairés capables de décider pour eux-mêmes.

Dans ce monde que nous appelons de nos vœux, la **participation citoyenne** n'est pas un simple rituel électoral. Elle devient peu à peu une pratique quotidienne: dans nos quartiers, nos écoles, nos lieux de travail, nos assemblées. Il ne s'agit plus de déléguer notre pouvoir, mais de l'exercer collectivement, dans des formes nouvelles, horizontales, inclusives. C'est dans cette logique que nous nous inscrivons depuis toujours car l'ADN de notre association est très marqué par cet engagement citoyen. 2025 est l'année où il nous faut renforcer les complémentarités entre associations qui ont les mêmes objectifs et agissent aussi de leur côté!

Face aux logiques actuelles de domination économique, de concentration des richesses, d'exclusion sociale, nous affirmons qu'une autre voie est non seulement possible, mais nécessaire. C'est une voie faite de **coopération** plutôt que de compétition, de **soins** plutôt que d'exploitation, de **démocratie réelle** plutôt que d'autoritarisme déguisé.

Au-delà de cette volonté de faire naître un monde différent, nos actions permanentes sur le terrain démontrent qu'une transition est en cours et qu'il faut lui donner toute la visibilité nécessaire pour qu'elle se concrétise. Refuser l'inacceptable. Organiser la résistance et la construction d'alternatives concrètes. Semer les graines d'un monde où la dignité, la justice et la solidarité l'emportent enfin sur l'avidité et l'indifférence.

Nous savons quel monde nous voulons et nous cherchons à le faire vivre.

Anita Villers  
Vice-Présidente

Grégoire Jacob  
Président de l'association EDA

### SOMMAIRE

**Dans quel monde voulons-nous vivre? > p.1**

**Sécurité Sociale Alimentaire : à table & accès pour tous aux produits de qualité! > p.2**

**Une montée en puissance de l'agriculture en ville encore trop précaire à pérenniser! > p.4**

**Quel avenir pour la ferme urbaine du Trichon à Roubaix? > p.4**

**Rencontre à El'Cagette Roubaix pour préparer les 48h de l'agriculture en ville édition 2025 > p.5**

**Au niveau mondial  
Les risques liés à la signature de l'accord UE-Mercosur > p.6**

**Au niveau national  
Quelles orientations pour la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie-3 en cours de signature? > p.7**

**Agenda > p.8**

Utopie? Non. Rejoignez-nous!  
Il nous faut être nombreux!

 <https://eda-lille.org/>



# Sécurité Sociale Alimentaire : à table & accès pour tous aux produits de qualité!

Inspirée du principe originel de la Sécurité Sociale pour la santé née en 1946 grâce à Ambroise Croizat, l'idée de créer une nouvelle branche, une « Sécurité Sociale Alimentaire » (SSA) apparaît dès 2017 avec l'objectif de garantir un droit à accéder à une alimentation de qualité pour tous.

L'objectif est de lutter contre la faim en transformant nos systèmes alimentaires, pour permettre à tous et toutes d'accéder à une alimentation saine et choisie, le tout en favorisant une agriculture durable et un revenu juste des agriculteurs. [<https://securite-sociale-alimentation.org>]

Concrètement, et sur le modèle du système de santé, une carte vitale de l'alimentation donnerait accès à des produits conventionnés issus de producteurs locaux, d'AMAP, de magasins coopératifs sélectionnés sur des critères bien précis.

L'accès à une alimentation de qualité pour tous, **droit universel**, pourrait alors être décliné en :

- une garantie de percevoir un montant de 150€/mois et par usager
- un financement de ce système par des **cotisations**, chacun à hauteur de ses moyens
- un **conventionnement** des produits alimentaires, reposant principalement sur des caisses primaires gérées **démocratiquement** au niveau local, et articulées avec une instance nationale composée de membres représentants de ces caisses.

Une proposition de loi visant à l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation a d'ailleurs été déposée récemment à l'Assemblée Nationale à partir du constat suivant :

«Le monde n'a jamais produit autant de denrées alimentaires, et malgré cette course au productivisme, en France, un agriculteur sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, un tiers de la population mondiale n'a pas les moyens d'avoir une alimentation saine, et la France n'est pas épargnée :

37 % des personnes se déclarent en situation de précarité alimentaire. En milieu rural, 55 % de la population affirme avoir déjà renoncé à acheter des produits alimentaires, faute de moyens. La France, du champ à l'assiette, a faim.»



[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/117b0386\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/117b0386_proposition-loi)

Proposition de loi d'expérimentation vers l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation, n° 386, déposée le mardi 15 octobre 2024.]

Il a été décrit qu'en 2023, 16% de Français (contre 9% en 2016) ne mangent pas à leur faim [revue « Que choisir » n° 642 de Janvier 2025] et qu'1/3 des français saute des repas régulièrement. [Le Nouvel Obs, publié le 6 septembre 2023]

Cette inégalité d'accès à une alimentation de qualité s'appuie sur des raisons économiques, mais aussi de choix de modèle de production alimentaire et de ses conséquences sur la santé :

Le coût d'un panier alimentaire pour 4 personnes / jour = 5 à 18% du SMIC [Familles rurales- Observatoire des prix 2023]

## L'agriculture productiviste est responsable du dépassement des limites planétaires

L'obésité augmente depuis 30 ans, chez les jeunes notamment [données OMS ou Inserm]; le coût de l'obésité représente 11 millions d'euros. [Document L'injuste prix de notre alimentation]. L'idée d'étendre le modèle de la Sécurité sociale à l'alimentation est de s'attaquer à l'injustice

alimentaire et, en même temps, de lutter contre un système agro-industriel dont la production est de plus en plus contestée. La qualité nutritionnelle des produits diminue globalement, la présence de pesticides est omniprésente et non souhaitée par une majorité de consommateurs.

Or, l'agriculture paysanne répond à la volonté d'apporter une alimentation de qualité et choisie pour tous [3]. L'accès à des produits alimentaires sains, locaux et de saison, c'est ce système alimentaire qu'il convient de défendre et d'organiser démocratiquement pour une juste répartition. En achetant « mieux », le consommateur favorise le développement d'un modèle agricole plus vertueux.

## L'aide alimentaire ne peut répondre seule à la précarité alimentaire


L'émergence du concept de « Sécurité Sociale alimentaire » vient également du constat des limites de l'aide alimentaire. En effet, ce concept se différencie des aides alimentaires telles que les Restos du cœur ou la banque alimentaire) ou d'aides financières (apportées sous forme de chèques alimentaires ou de paniers solidaires). Ces aides aux plus démunis ne les impliquent pas et peuvent même s'avérer dévalorisantes par le non-choix des produits reçus. Bien souvent, l'aide alimentaire est constituée des produits que l'industrie agro-alimentaire n'arrive pas à écouler, ce qui ne fait pas rêver...

Au contraire, le pari d'une sécurité sociale alimentaire est de se réapproprier une forme de démocratie en mettant le citoyen au centre des décisions en lui permettant de redevenir responsable et non plus

« assisté », en imaginant un projet visant à la fois à lutter contre la précarité alimentaire et à soutenir l'agriculture paysanne.

Depuis quelques années, une trentaine d'expérimentations à travers la France, la Belgique et la Suisse ont vu le jour via des mutuelles ou des caisses de l'alimentation. La gestion peut être confiée à un comité citoyen qui gère une « caisse d'alimentation commune ». Une carte vitale de l'alimentation peut être délivrée, comme c'est le cas en Gironde.

Parmi les initiatives locales, celle de Montpellier, pionnière en 2021, est la plus avancée. Elle fonctionne grâce au comité citoyen de l'alimentation de Montpellier.

 <https://choisirlecologie.fr/wp-content/uploads/2024/04/Article-Cahiers-dAlters-Media-SSA-Montpellier-04-2024.pdf>

D'autres collectivités se sont engagées dans de telles expérimentations reproduisant avec intérêt ce qui est fait dans d'autres communes : Paris (18e, 20e ...), Lyon, Strasbourg, Bordeaux ou Toulouse [ <https://promotion-sante-occitanie.org/wp-content/uploads/2024/10/2-Pre-sentation-Pauline-Scherer-Julie-Ryschawy-SSA.pdf> ]

Grenoble démarre un projet cette année 2025 (avec un budget de 1,4 million d'euros/an). [<https://oyez-media-grenoble.fr/secu-de-lalimentation-ou-en-est-le-projet-de-la-ville-de-grenoble/>]

Une des premières constatations est la diversification des modes d'approvisionnements; les producteurs conventionnés voient arriver de nouveaux clients sur le

marché, mais aussi dans les biocoops où le bénéficiaire ose entrer alors qu'il pensait que ces enseignes n'étaient pas pour lui. Ainsi, la démarche est de redonner le choix et les moyens financiers adéquats, car la plupart des personnes savent déjà comment mieux manger!

Un cadre national est également essentiel pour organiser la démocratie au niveau des différents territoires.

### Concrètement, comment ça fonctionne?

Chaque personne participante cotise librement selon ses moyens et reçoit en retour un budget mensuel, par exemple décidé à 100 euros, à dépenser dans des lieux de vente ou auprès de producteurs respectant des critères définis démocratiquement par la caisse locale d'alimentation. A Montpellier par exemple, chacun cotise entre 1 et 150 euros (la cotisation moyenne s'élève à 60 euros) et reçoit 100 « MonA » par mois à dépenser dans une 50aine de points de vente partenaires.

Les caisses sont financées par des cotisations sociales, c'est à dire abondées financièrement par les habitants d'un territoire, sans distinction de revenus, selon les capacités de chacun, et répartées de façon égalitaire entre les adhérents sans conditions de ressources.


Le risque serait que la grande distribution et les groupes de l'industrie agro-alimentaires s'immiscent dans ce système et que la Caisse délivre alors des bons d'achats pour leurs enseignes, ce qui n'est pas le but! D'où l'importance de l'assemblée collégiale constituée de citoyens décidant du

modèle, et choisissant de mettre en avant AMAP, producteurs garantissant des produits biologiques, locaux, de qualité et de saison. [Victoires Populaires – Formation SSA – visio du 20 mars 2025]

### Pour conclure...

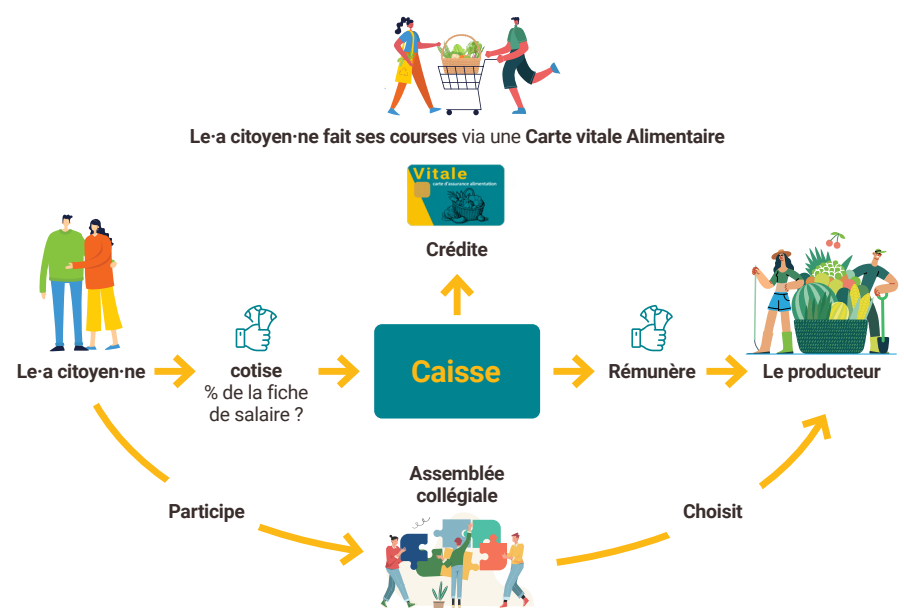
S'il soulève de nombreuses questions, ce projet reste largement porteur d'espoir. Par le biais d'une gouvernance participative, les bénéfices attendus sont multiples. Outre une accessibilité pour tous à une alimentation de qualité, et en conséquence, à une meilleure santé, le revenu des agriculteurs pourrait être plus juste et la protection de l'environnement garantie du fait de la valorisation de circuits-courts.

Le coût estimé d'une telle opération à l'échelon national serait de 120 milliards d'euros, ce qui représente la moitié du budget de l'assurance maladie, ou un sixième du budget de la sécurité sociale mais correspond au prix à payer pour éradiquer la faim en France. Il reste à déterminer comment financer ce système, ce qui est une question politique. Le coût peut paraître élevé de prime abord, mais le système agro-industriel actuel implique de nombreux coûts dits « cachés », qu'il s'agisse de dépenses de santé causées par la « malbouffe » conduisant à diverses pathologies (obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers), d'impacts sur l'environnement (dépollution de l'air, de l'eau, des nappes phréatiques), sur les ressources (subventionnement de l'eau pour l'irrigation, épuisement et érosion des sols au coût inestimable), de l'impact sur le vivant (coût inestimable de la disparition des pollinisateurs, des insectes, et des oiseaux), du coût culturel (héritage paysan, paysages), du coût humain (suicides des agriculteurs, conditions de travail) ou du coût économique (délocalisation des productions agricoles, concurrence déloyale, balance commerciale agricole, évasion fiscale des Grandes et Moyennes Surfaces, part des retombées locales sur les bénéfices, etc.).

 <https://securite-sociale-alimentation.org>

Le projet s'avère viable et surtout plus pertinent car il aborde la question de manière holistique contrairement aux simples « pansements » que représentent les aides alimentaires et qui, depuis plus de 40 ans, n'ont pas résolu le problème.

Corinne V.



# Une montée en puissance de l'agriculture en ville encore trop précaire à pérenniser!

## Quel avenir pour la ferme urbaine du Trichon à Roubaix?

Il s'agit de pouvoir exploiter les 6300m<sup>2</sup> situés au-delà du parking transformé en espaces jardinés hors-sol face à la Baraka et qui, en été, servent de terrasse très agréable au restaurant et où ont lieu aussi animations et rencontres.

Le terrain de 6300m<sup>2</sup> a été en partie occupé un certain temps par des Roms qui ont brûlé des fils électriques pour récupérer le cuivre, occasionnant, de ce fait, une pollution aux métaux lourds et hydrocarbures sur de larges zones.

La MEL, propriétaire du terrain, l'avait mis en concession à la Société Mixte Ville renouvelée pour sa vente en vue d'un projet immobilier. A la fin de la concession, le terrain n'a pas été vendu, en partie grâce au mur d'enceinte de l'ancienne usine, gardé pour son intérêt au patrimoine industriel. La Métropole Européenne de Lille – MEL – s'est alors intéressée au projet de ferme urbaine porté par le collectif des paysans urbains du Trichon et a consenti à une convention d'occupation temporaire par l'association et un financement par un marché de recherche et développement (R&D) pour y reconstituer un sol vivant en vue d'y installer une ferme maraîchère en auto-récolte. Cette recherche a été menée avec l'université de Lille, de la côte d'opale et un bureau d'étude. Divers essais de cultures sur sols aux constitutions différentes dont une polluée ont été menés pendant trois années. A la fin du marché, le modèle économique de ferme en auto-récolte a été

revu à partir des constats suivants: Sur les 6300m<sup>2</sup>, seuls 3000m<sup>2</sup> représentent une surface agricole utile, l'offre d'abonnement à l'auto-récolte n'a pas été suffisamment attractive pour les habitant-e-s du quartier, le travail de reconstitution d'un sol est un travail au temps long et 3 ans ne suffisent pas. Enfin le renouvellement de la convention d'occupation temporaire à fin 2025 est incertain.

Les membres du collectif des paysans urbains du Trichon portent un nouveau projet sachant qu'il reste aléatoire malgré la ténacité et l'engagement permanent qu'ils vont devoir déployer pour réussir à le concrétiser. Un maraîcher va être embauché pour effectuer 21h par semaine et pratiquer un **maraîchage bio intensif** sur environ 3000m<sup>2</sup> pour une production revendue, en partie, à Baraka puisque le label Ecocert a été obtenu. Le reste, (environ 1200m<sup>2</sup>) est dédié à une forêt comestible créée et entretenue par les adhérent.e.s de l'association. Juliette Lamy, salariée du collectif, poursuit les animations qui valorisent les liens avec les habitants du quartier, les centres sociaux, les écoles: deux éléments très importants dans le cadre de la transition des villes durables mais qui, ne bénéficiant pas de

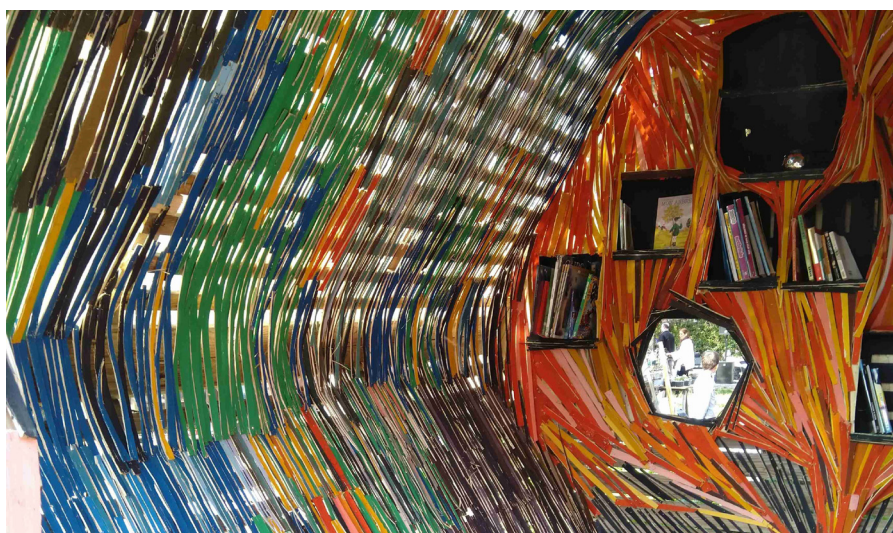
subventions suffisantes, reposent sur un dévouement bénévole remarquable.

Des incertitudes menacent encore **ce projet qui pourrait pourtant s'avérer exemplaire** s'il bénéficiait de soutiens pour l'installation de serres sur le terrain afin d'assurer une production sur une plus large partie de l'année afin de fidéliser une clientèle et obtenir des marchés publics pour fournir quelques cantines scolaires par exemple. La MEL a déposé un dossier européen dit HUMUS qui pourrait enfin apporter une note d'optimisme et permettre de poursuivre au-delà du mois de juin.

**Juliette L.**

*L'association EDA continue à maintenir un lien avec les différents porteurs de projets d'agriculture en ville dont elle a fait le « portrait » dans le journal trimestriel Bouffée d'air et a proposé une sympathique rencontre le 6 février 2025 à la Baraka à laquelle plusieurs représentants de jardins métropolitains ont participé: nous ne manquerons pas de suivre le projet Trichon!*

*Nous souhaitons en effet valoriser le travail trop discret et pourtant fondamental de nombreux acteurs qui concrétisent déjà au sein de nombreux quartiers en ville une transition alliant production et consommation alimentaire de proximité. Il s'agit de chercher à pérenniser des structures qui ont chacune trop de difficultés pour survivre alors qu'elles sont complémentaires et pourraient s'avérer indispensables à court terme dans un évident contexte d'aggravation de la pauvreté et de changement climatique.*



## Rencontre à El'Cagette Roubaix pour préparer les 48h de l'agriculture en ville édition 2025

L'ensemble des convives a été accueilli autour d'une grande table installée dans la cour de l'espace « El'Cagette » sous un soleil magnifique, un atout particulièrement apprécié pour ce moment de convivialité très agréable.

Anne, fondatrice d'El'Cagette avec un collectif citoyen en 2016, souhaitait promouvoir avec quelques familles un groupement d'achats dédié à la création d'une épicerie bio offrant à prix très accessible des produits issus de productions locales. Ce projet s'appuyait sur l'engagement de bénévoles mais aussi sur l'embauche de quelques salariés selon les ressources générées par le magasin. Objectif : « nourrir l'humain, tisser des liens ».

Après quelques déménagements et finalement grâce à l'engagement de soutiens financiers émanant d'habitants de Roubaix modestes mais convaincus par le concept, le lieu actuel a pu être acheté : il s'agit d'une école désaffectée, vaste espace pouvant accueillir une épicerie précieuse au sein de ce quartier, situé 78 rue Descartes, offrant une large variété de légumes, fruits, denrées diverses. L'étage permet d'accueillir divers ateliers et notamment ceux très prisés de couture par exemple avec les bénévoles et d'héberger des associations (le collectif culturel Détournement) et des entreprises (VEBO pour des vélos électrifiés à moindre coût).

L'ancienne cantine de l'école, baptisée La Marmite est devenue une cantine de quartier hebdomadaire à prix libre. Tout le monde peut venir y cuisiner à 9h30 le mardi et rester déjeuner. L'objectif est d'ouvrir un second jour dans la semaine, le jeudi!

L'espace disponible de l'ancienne cour d'école a donné envie à Arnaud, récent résident à Roubaix d'y créer des jardins hors sols : actuellement, fabriquées par



les uns et les autres, 17 caisses hors sol ont été remplies de terre fertile offerte par Pierre, président entre autres activités, des jardins familiaux de Leers, commune proche de Roubaix. Expert en fabrication de compost, la première récolte a donné envie aux jardiniers occasionnels de s'approprier une caisse ou de participer à l'entretien des unes et des autres selon les semis, plantations et entretien! Fanny, travaillant dans le domaine de l'audiovisuel a déjà réalisé des reportages mettant en valeur les divers participants jardiniers. Elle aime aussi venir s'occuper des divers jardins hors-sols. Les projets ne manquent pas! Il est question de récupérer de l'eau de pluie, de tendre des câbles pour que viennent s'y accrocher plantes grimpantes et végétaliser au maximum l'espace. Une magnifique fresque colorée orne le mur d'enceinte de la cour.

### Deux objectifs pour la rencontre du 17 avril 2025

– **Accentuer notre mission de « facilitateurs de liens »** au sein de notre réseau informel de porteurs de projets d'agriculture en ville. Le tour de table de présentation de chacun des convives a en effet permis de retrouver nos fidèles participants (Jardin du Trichon, Nattes vertes, Tinctoriales..) mais aussi de faire connaissance avec de nouvelles personnes (Manuela du jardin Grand Angle où nous connaissions Jérémy Pira - elle est aussi membre du jardin de Chlorophylle) d'où de nouvelles suites aux portraits de jardins déjà évoqués mais aussi de nouveaux portraits en projet notamment pour les jardins partagés du grand cerf à Ronchin: nous n'allons pas tarder à prendre rendez-vous avec Martine Dorange pour découvrir les 12 mandalas du verger

municipal dont elle a parlé et bien d'autres espaces riches en biodiversité à en juger par les magnifiques photos du rapport d'activités 2024!

– **Évoquer une initiative qui prend forme au niveau national** avec l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) et quelques porteurs de projets au sein de la MEL mais ailleurs aussi à savoir valoriser le rôle de grandes tables conviviales!

Lors de la prochaine rencontre 48h de l'agriculture en ville, événement annuel national seront évoquées les difficultés que rencontrent bon nombre de gérants de jardins partagés, familiaux... et autres petites structures qui ne peuvent donner leur pleine mesure dans les activités qu'elles voudraient valoriser, démultiplier mais trop souvent contraintes par manque de moyens financiers et surtout de perspectives à moyen terme car toujours soumises à la constitution de dossiers pour prolonger leurs statuts! Un plaidoyer est en cours d'écriture et sera présenté à la session 2025 des 16-17-18 mai. L'idée est de rassembler un maximum de témoignages des difficultés rencontrées pour en faire un manifeste national avec une large médiatisation pour tenter de modifier les contraintes et blocages qui finissent par anéantir les meilleures intentions!

2026 « faire ensemble, en même temps » : l'idée est d'organiser un immense banquet pendant les 48h dans tous les jardins partenaires de l'événement!

**Pour suivre l'édition 2025 des 48h de l'agriculture urbaine, rendez-vous sur :**

 <https://www.les48h.com/>



MERCOSUR

## Au niveau mondial Les risques liés à la signature de l'accord UE-Mercosur

**Bloquée lors de l'élection de Jaïr Bolsonaro suite à des destructions massives des forêts amazoniennes, la signature de ce traité d'échanges commerciaux a resurgi lors de l'élection de Lula. Le nouveau président souhaitait revoir le contenu global de l'accord proposé et ne pas se contenter de l'ajout de quelques annexes pour accélérer les processus de signature définitive.**

Prétextant les risques d'instabilité géopolitique, **la présidente de la Commission européenne s'est rendue en Amérique du Sud et, le 6 décembre 2024, a annoncé avoir conclu les négociations de l'accord de libre-échange UE-Mercosur.**

Pour le collectif national Stop Mercosur «c'est un jour tragique pour le monde agricole, l'alimentation, les emplois et la planète: un accord *viande contre voitures*, négocié par la Commission européenne derrière des portes closes et sans tenir compte du rejet grandissant qu'il génère, pensé pour satisfaire l'appétit des entreprises multinationales et non les besoins des populations.»

**Dès le 2 décembre 2024, plus de 400 organisations des deux côtés de l'Atlantique ont appelé à l'abandon de l'accord UE-Mercosur** car négocié à huis clos. Cet accord, à l'évidence,

manque cruellement de participation publique et de contrôle démocratique. Le Médiateur européen lui-même a critiqué le manque de transparence de la Commission européenne.

Aujourd'hui, la Commission envisage de changer le processus de vote via une « scission » de l'accord, permettant ainsi de contourner les vétos des pays membres. Des centaines d'organisations de la société civile et de parlementaires ont condamné cette manœuvre, car elle est une attaque contre les processus démocratiques: les groupes les plus touchés – les travailleurs, les petits agriculteurs, les communautés autochtones et les femmes – ont été exclus de la négociation de cet accord et en subiront pourtant les pires effets.

Nous continuerons à suivre les évolutions de ce dossier car, pour que l'accord soit définitivement validé, il faut que les 27 pays de l'Union Européenne le votent à leur tour. La France, pour le moment, refuse de le signer.

Plus d'infos sur notre site [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)



**Bouffée d'air n° 173 -3ème trimestre 2023**



**Accord UE-Mercosur où en est-on ?**



**sur le site <https://www.collectifstopptafta.org/>**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'accord UE-Mercosur n'est pas la réponse à la guerre commerciale de D. Trump  
«Nous avons besoin de régulations accrues du commerce international pour protéger les populations et la planète»

#StopEUMercosur

[www.collectifstopptafta.org](http://www.collectifstopptafta.org)

## Au niveau national Quelles orientations pour la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie-3 en cours de signature ?

Le bouquet énergétique de la France reste encore dominé par les énergies fossiles, avec 37 % de pétrole et 21 % de gaz naturel pour assurer les besoins pour les transports, le chauffage, les industries... et met le pays à la merci des aléas géopolitiques et de marché.

Sortir définitivement de la dépendance aux énergies fossiles passe par une forte montée en puissance de la sobriété et de l'efficacité énergétique avec un approvisionnement peu à peu quasi-intégral en énergies bas carbone produites et maîtrisées sur notre sol.

L'électricité produite par l'énergie nucléaire « dite » décarbonée s'entend pour ce qui concerne la production proprement dite mais, en réalité, beaucoup moins du fait des rejets conséquents de CO2 et GES en amont (mines-transport et transformation de l'uranium...) et en aval (gestion des combustibles, entretien des réacteurs, futurs travaux d'enfouissement des déchets...).

La 2ème Programmation Pluriannuelle de l'Énergie – PPE-2 - prévoyait de limiter l'apport du nucléaire à 50%, de fermer progressivement 14 réacteurs nucléaires et de programmer une forte montée en puissance des Énergies renouvelables.

**Cet objectif n'est plus d'actualité.** Le parc nucléaire a assuré en 2023 la production de 320 TWh, soit environ 65 % de la production électrique française totale. L'option de conserver une part significative d'électricité d'origine nucléaire dans le mix français à l'horizon de l'année 2050 nécessite de prévoir un calendrier de maintien des réacteurs existants compatible avec la mise en service de nouvelles capacités de production, afin de garantir la couverture des besoins.

Le 26 avril 2024, enregistrée à la Présidence du Sénat, la proposition de loi « portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie, » propose de « construire au moins 27 gigawatts de nouvelles capacités installées de production d'électricité d'origine nucléaire, dont au moins quatorze réacteurs européens pressurisés et quinze petits réacteurs modulaires, à l'horizon 2050...et de maintenir en fonctionnement toutes les installations de production d'électricité d'origine nucléaire ».

Les objectifs de décarbonation de la 3ème Programmation pluriannuelle de l'énergie -PPE-3- et de la 3e Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) ciblent en effet une large montée en puissance d'électricité nucléaire à l'horizon 2040.

Quelques points majeurs relevés :

**Action « NUC.1 » :** poursuivre le fonctionnement des réacteurs électronucléaires après 50 ans puis 60 ans, tant que toutes les exigences de sûreté applicables sont respectées

**Action « NUC.2 » :** augmenter la puissance disponible des réacteurs existants et retrouver les meilleurs niveaux de performance opérationnelle

**Action « NUC.3 » :** confirmer le lancement du programme industriel de construction de trois paires de réacteurs EPR2 porté par EDF

**Action « NUC.4 » :** approfondir l'étude d'un éventuel renforcement du programme électronucléaire avec EDF et les opérateurs concernés... afin d'être en capacité d'ici 2026 de prendre une décision sur la réalisation d'un éventuel second palier correspondant à la capacité de 8 EPR2 dans leur conception actuelle.



Les énergies renouvelables sont aussi appelées à se développer massivement surtout pour assurer la continuité de l'approvisionnement en électricité le temps de la construction des nouvelles séries d'EPR2. Leur mise en service est plus rapide!

Avec la mise en œuvre de la sobriété et de l'efficacité énergétique également prévues, la question de l'opportunité de construction de nombreux EPR2 a été largement évoquée lors de la concertation fin décembre 2024!

La décision pourrait être prise par décret : une fois de plus la discussion démocratique pour des enjeux majeurs de long terme pourrait être bafouée! À suivre...





## 17 & 18 mai 2025 Week-end agriculture en ville à l'échelon national

Nous visiterons quelques jardins pour évoquer le futur plaidoyer, son objectif, la façon de participer à la remontée vers l'AFAUP de toutes les idées et initiatives.

Retrouvez tout le programme sur :  
<https://www.les48h.com/>

Jeudi 12 juin 2025  
CONFÉRENCE-DÉBAT

## +4 degrés dans les Hauts-de-France d'ici la fin du siècle ?

N'attendez pas pour vous inscrire le nombre de places est limité!



Plus d'informations et inscription

sur <https://eda-lille.org/4-degres-dans-les-hauts-de-france-dici-la-fin-du-siecle/>



CONFÉRENCE-DÉBAT

## +4 degrés dans les Hauts-de-France d'ici la fin du siècle ?

JEUDI  
12 JUIN  
2025  
14h - 17h

Anticipons les conditions climatiques futures  
et adaptons-nous dès à présent.

Le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine, mais déjà une réalité. Avec une hausse de plus de 4°C, nos territoires feront face à des canicules ou des sécheresses prolongées, des inondations... autant d'événements climatiques qui conduiront à une transformation profonde de nos écosystèmes.

Comment protéger nos ressources en eau, notre biodiversité, valoriser nos sols et les économiser, adapter notre agriculture, rendre nos villes vivables ? Et si nous détenions les clés des solutions concrètes à mettre en œuvre pour éviter d'atteindre les 4°C ?

Ce temps d'échange est organisé par l'association EDA (Environnement et Développement Alternatif) en partenariat avec le CAUE Nord (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

### Programme :

**INTRODUCTION**  
par l'association EDA

### LA SITUATION ACTUELLE

**Benoît Poncelet**, directeur du CAUE: héritage et pratique d'un territoire ouvert à l'action de l'homme.

**Éléonore Drouet**, chargée de mission Territoires en Transition au CERDD : face aux franchissements des limites planétaires, prendre le virage de la sobriété foncière pour transformer et adapter les territoires.

### PENSER AUTREMENT POUR FAIRE AUTREMENT

**Chantal Adjriou**, Secrétaire Générale COP planification écologique Hauts-de-France, Préfecture de région Hauts-de France.

**Jamila Bentrar**, auteure de « Modéliser le futur des territoires, Pour une résilience des politiques publiques ».

**Adrien Lamonier**, Chef de projet économie circulaire chez Neo-Eco // « Faiseurs de Terres » : comment offrir une nouvelle vie aux terres usagées et réconcilier économie et écologie.

INFOS PRATIQUES : CAUE Lille / Métro Cormontaigne / 98 Rue des Stations / 59000 Lille  
Entrée gratuite sur inscription préalable obligatoire avant le 9 juin sur [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)

UNE RENCONTRE  
ORGANISÉE PAR



AVEC LE SOUTIEN  
DE LA DRÉAL

